

Communiqué de presse

CP/OIF/18

Paris, le 07 septembre 2018

La Francophonie lance « FrancoPREV », le premier réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme

Face à un contexte éprouvé par des attaques terroristes et marqué par une amplification du risque de radicalisation violente, le XVI^e Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Antananarivo (Madagascar) le 26 novembre 2016 a adopté une « *Résolution sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme* », sur proposition du Gouvernement du Québec.

Cette résolution encourage l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les opérateurs directs de la Francophonie, en collaboration avec ses Etats et gouvernements membres, à mettre en place un réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

Le groupe de travail mis en place à cet effet était composé d'Etats et de gouvernements, ainsi que d'experts désignés par ceux-ci. Ces experts, mobilisés par l'OIF en coopération avec l'APF et les opérateurs, et sous la coordination de la Fédération Wallonie Bruxelles qui a joué un rôle déterminant, ont élaboré les termes de référence constitutifs de ce réseau qui est désormais effectif.

La Secrétaire générale de la Francophonie a exprimé sa satisfaction et sa gratitude à l'occasion du lancement officiel de ce réseau lors de la Commission politique de l'OIF.

« Cette réalisation s'inscrit dans le respect des engagements pris par les Chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Madagascar. Elle témoigne de la préoccupation de toute la communauté francophone face à la montée du phénomène de radicalisation violente et de notre engagement à y faire face collectivement. Je me réjouis de l'excellente coopération entre nos Etats et gouvernements, leurs experts et l'OIF, qui nous a permis de franchir ensemble cette étape clé dans notre mobilisation commune contre la radicalisation et l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme », a déclaré Michaëlle Jean.



Pourront être membres du réseau les personnes physiques et morales issues d'un service public, du monde politique, de la société civile, du monde académique ou de diverses professions, de centres de recherche, d'Organisations non gouvernementales nationales ou internationales, porteuses d'une expertise reconnue en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

Dénommé « FrancoPREV », le réseau vise à permettre l'échange et la diffusion des connaissances, des expériences et des bonnes pratiques et le renforcement des capacités francophones en matière de prévention. Il organisera sa première grande activité à Bruxelles, le 13 décembre 2018, à l'initiative de la Fédération Wallonie Bruxelles.

L'OIF compte 58 Etats et gouvernements membres, et 26 pays observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org